

ÇA ET LÀ.

ILS LISENT MAIS NE PAIENT RIEN.

Un journal anglais publie ce qui suit :
 "Il arrive assez souvent de rencontrer des gens qui répondent lorsqu'on leur demande de s'abonner au journal de leur localité : "Non, mais mon voisin B. le reçoit et il m'est donné de le lire toutes les semaines. Ainsi ils profitent toutes les semaines des travaux, des contrariétés et des dépenses de ceux à qui ils ne donnent rien en retour."

Tous les journaux ont reproduit ce paragraphe avec des commentaires. Il serait bon que les propriétaires de journaux et leurs abonnés s'entendissent pour mettre ces emprunteurs de journaux à leur place. Nos abonnés ne devraient prêter leur journal à personne en état de payer ; c'est injuste pour le propriétaire et pour ceux qui paient. Que nos abonnés fassent comprendre en outre aux emprunteurs que voulant conserver leur journal pour le relire au bout de l'année ils ne peuvent le prêter. Nous comptons sur nos abonnés comme sur nous-mêmes pour répandre notre journal ; or, un bon moyen de le répandre est de le faire voir, d'en démontrer l'utilité et les progrès et non pas de le prêter à ceux qui n'ont pas assez de de libéralité pour faire le moindre sacrifice en faveur d'une entreprise nationale.

L'ALBUM DE LA MINERVE.

Tel est le titre d'une publication que les entrepreneurs propriétaires actuels de la *Minerve* doivent faire paraître bientôt. La littérature, l'éducation, les beaux-arts, l'économie domestique, les travaux à aiguille, les variétés, les modes et la musique constituent le programme du nouveau journal. C'est un programme acceptable par tous les partis et toutes les classes de la société. Sur ce terrain, tout le monde est d'accord. Le nouveau journal se donnera même le luxe d'avoir des gravures tous les mois. Nous parlerons avec plus d'avantage du nouveau né, lorsqu'il sera né. En attendant, couronnons de fleurs son berceau et souhaitons-lui succès et prospérité dans l'intérêt du pays. Lisons, lisons, nous ne pourrions jamais trop lire de bonnes et belles choses.

UN CHAPELIER ET UN PRÉSIDENT.

On sait que Andy Johnson, l'ex-Président des Etats-Unis, commença par être apprenti-tailleur. Lorsqu'il laissa la ville de Raleigh, dans la Caroline du Nord, à l'âge de quinze ans, pour aller travailler dans une autre ville, un de ses jeunes amis, Neal Brown, l'accompagna l'espace de trois milles et porta sur son dos une partie du pauvre bagage du jeune Johnson.

A trois milles de la ville, ils se séparèrent, les larmes aux yeux, et chacun s'en alla de son côté.

Johnson devint Président des Etats-Unis, à la mort de Lincoln, et Brown vint de mourir chapelier. Lorsque le Président Johnson visita la ville de Raleigh, il y a cinq ou six ans, il s'informa de son ami Neal Brown et demanda à le voir. L'entrevue fut touchante et cordiale ; les deux amis eurent beaucoup de plaisir à se rappeler les événements d'autrefois.

Les journaux ont annoncé, la semaine dernière, la mort de Dlle Carmélite Bondy, fille du Dr. A. D. Bondy, de cette ville. Cette mort a été accompagnée de circonstances touchantes. Mademoiselle Bondy, décédée le premier jour de l'an, était tombée malade, le jeudi, des fièvres typhoïdes.

Bien élevée, excellente musicienne, d'un caractère aimable et bienveillant, cette jeune fille vivait entourée d'estime et de sympathies.

La gravité de la maladie qui venait de la frapper remplit ses parents et amis de crainte et de peine. Elle seule trouva dans ses derniers instants une force qui étonna tous ceux qui en furent témoins. Le jour de l'an au matin, vers dix heures, elle se mit au piano et demanda à son frère de vouloir bien jouer un duo avec elle en lui disant que c'était le dernier duo qu'elle jouerait. Son frère y consentit et elle ne joua jamais avec plus de talent.

Son père lui ayant dit aussi délicatement que possible, quelques minutes après, que le dénouement fatal pourrait bientôt arriver et qu'elle ferait bien d'y penser : "soyez tranquille mon cher père, répondit-elle, j'y pense et je sais bien que je n'ai plus que quelques heures à vivre ; je m'en vais au ciel et je ne vous oublierai pas."

Vers deux heures de l'après-midi elle fit jouer à ses deux petits frères un duo sur le piano, et battant la mesure avec son pied, elle ne perdit pas une note.

Vers quatre heures, un jeune homme frappait à la maison ; il venait rendre visite à mademoiselle Bondy, — on dit qu'ils s'aimaient, que même il était question de mariage — on lui annonça que celle qu'il voulait voir venait de rendre le dernier soupir.

Qu'on juge des poignantes émotions dont cette maison fut témoin pendant ce triste premier jour de l'an.

Mademoiselle Bondy n'avait que dix-neuf ans.

Elle a été inhumée à Lavaltrie, le lieu de sa naissance ; une foule considérable de personnes dont un grand nombre étaient venues de loin, assistait à ses funérailles.

L. O. D.

UNE LETTRE REMARQUABLE.

Le fameux Gambetta qui sera bientôt le chef du parti républicain avancé, avait dit dans le discours qu'il a prononcé à St. Quentin que pour régénérer la France il fallait l'enseignement laïque, Mgr. Dupanloup évêque d'Orléans le combat dans une lettre éloquentes où on lit ce qui suit :

Vous osez affirmer que l'église et les gouvernements n'ont rien fait pour l'enseignement, qu'à leur yeux tout lecteur est un ennemi, et vous prétendez réformer le monde par vos écoles.

Laissez-moi vous répondre que vous profitez ici de l'ignorance, au lieu de la combattre. Car il faut étrangement compter sur l'ignorance d'un auditoire, pour lui faire accepter à la fois dans une même phrase, une calomnie et une niaiserie.

Les gouvernements français, depuis 60 ans, ont établi plus de 50,000 écoles, et triplé le budget de l'enseignement primaire.

Quant à l'Eglise, elle est fondée sur deux choses : un livre, l'Evangile, et un commandement divin, qui est : *Ite et docete, allez et instruisez.* Cette phrase devenue banale : *l'ignorance est la source de tous les maux, c'est un pape qui l'a prononcée, et il ajoutait : surtout parmi les ouvriers.* Benoît XIV disait cela plus de cent ans avant votre naissance.

La calomnie est donc lourde, la niaiserie l'est encore plus. Ainsi, vous aussi monsieur Gambetta, vous avez la prétention de frapper les générations à votre effigie, comme on frappe une monnaie, par le moyen des écoles. Mais les gens du métier savent bien, et l'expérience prouve que cette prétention est absurde, et peut devenir une affreuse tyrannie. L'instruction, en soi, primaire ou secondaire, même avec tout ce que vous pouvez y ajouter de hautes sciences, d'algèbre, de chimie, etc., ne donne pas des mœurs ; et en particulier les partis qui flattent les instituteurs, attendent au fond bien plus de leur influence sur les électeurs que de leur action sur les écoliers.

Savez-vous ce qui surtout infuse sur la famille et sur la société ? C'est l'éducation, morale ou immorale, religieuse ou athée. Et savez-vous pourquoi je me défile de votre réforme ? c'est qu'elle ne sera ni morale, ni religieuse.

Dans le vrai, qu'est-ce qu'une instruction vraiment moderne ? vraiment démocratique ? Est-ce qu'il y a une géométrie moderne ? une grammaire démocratique ? une jeune morale, et une géographie inédite ? Tous ces grands mots sont de gros nuages oratoires, vides, obscurs, et sans aucun sens pour l'esprit, dès qu'on veut les décomposer.

Quoi ! c'est après que le clergé de France s'est dévoué, comme il l'a fait, au service de nos soldats et de nos prisonniers ; c'est quatre mois après que nos aumôniers et nos frères des écoles chrétiennes ont été vus et sont morts sur les champs de bataille ; c'est après que toutes nos religieuses se sont dévouées à vos ambulances, c'est alors que vous avez le cœur de dire que nous ne sommes plus Français ! Et c'est au lendemain du massacre des otages que vous reprenez ces calomnies, que vous nous représentez comme constituant pour la société moderne "le plus grand des périls," — c'est votre mot, — nous dénonçant ainsi de nouveau aux fureurs aveugles !

Et ce n'est pas seulement nous que vous calomniez, c'est le Pape. Ah ! j'en conviens, les horreurs, les trahisons, les lâchetés et les mensonges, dont il a été environné pendant vingt-cinq ans, n'ont pas dû le rendre très-sensible aux charmes de cette prétendue liberté que vous nous promettez, et il lui est permis de ne pas admirer ce Garibaldi auquel vous avez peut-être sacrifié l'armée de l'Est. Mais, dans l'encyclique que vos auditeurs n'ont pas lue, le Pape n'a jamais condamné les diverses formes de gouvernement, inscrites dans les lois des divers peuples. Il n'a condamné que les libertés sans frein, les droits sans devoirs, et les sociétés sans Dieu. Quand à la famille et à la propriété, monsieur, s'édifie-t-il à vos amis de s'en dire les vertueux défenseurs ?

Mais ce qu'il y a de curieux, dans ce pêle-mêle d'idées confuses et incohérentes, c'est le motif pour lequel vous voulez interdire aux prêtres français d'enseigner : "Quand vous aurez fait appel à l'énergie d'hommes élevés par de tels maîtres, quand vous voudrez exciter en eux des idées de sacrifice, de dévouement et de patrie, vous vous trouverez en présence d'une espèce humaine amollie, débilitée..."

Et la raison que vous donnez de cet amollissement et de cette débilitation de l'espèce humaine élevée par nous, est encore plus extraordinaire : c'est que nous enseignons la Providence, et des maîtres qui croient à la Providence ne peuvent qu'amollir et débilitent l'espèce humaine !

Ici, vous opposez, monsieur, "la doctrine chrétienne qui habitue l'esprit à l'idée d'une Providence," à "la révolution qui enseigne l'autorité et la responsabilité des volontés humaines, la liberté de l'action." Mais il n'y a, monsieur, aucune incompatibilité entre ces choses ; la doctrine chrétienne les enseigne toutes deux ; et en les opposant ainsi, assurément vous ne vous entendez pas vous-même, ni les choses dont vous parlez.

Mais vous, qui ne croyez pas à la providence et n'êtes par conséquent ni amolli, ni débile, connaissez-vous une autre croyance qui apprenne mieux à supporter la vie et à affronter la mort ? Vous avez ordonné à beaucoup d'hommes cette année de se précipiter à la mort : Auriez-vous osé recommander à nos soldats d'aller se faire tuer en se moquant de Dieu, et trouvez-vous que la foi dans la Providence ait amolli les âmes des zouaves pontificaux et des francs-tireurs bretons ?

BISMARCK ET JULES FAVRE.

M. Favre a fait un livre dans lequel il raconte les événements auxquels son nom a été mêlé depuis un an. M. Favre ayant reproché à M. Bismarck de se faire un instrument de la politique impériale en France, l'illustre homme d'Etat prussien répondit ainsi :

"Vous vous trompez tout à fait ; je n'ai aucune raison sérieuse d'aimer Napoléon III. Je ne nie pas qu'il m'eût été plus commode de le conserver, et vous-même vous avez rendu un très-mauvais service à votre pays en le renversant. S'il l'avait voulu, nous aurions été deux alliés sincères et nous aurions ensemble disposé de l'Europe ; il a cherché à tromper tout le monde, et je ne m'y suis jamais fié." A propos de la déclaration de guerre faite par l'empereur, M. de Bismarck dit : "A l'heure même où je vous parle, je ne puis comprendre une telle aberration. Une telle résolution prise par des hommes comme M. de Grammont et M. Olivier ! Le premier n'a jamais été que le plus médiocre des diplomates ; Napoléon III le jugeait ainsi. Quant à M. Olivier, c'est un orateur et non un homme d'Etat. Je vous ai dit tantôt que, si nous avions intérêt à maintenir la

dynastie de Napoléon, nous la rétablirions ; de même pour les d'Orléans, de même pour M. de Chambord, qui serait beaucoup de notre goût, surtout du Roi, lequel tient naturellement à ses anciennes traditions. Quant à moi, j'en suis tout à fait dégagé, je suis même républicain, et je tiens qu'il n'y a pas de bon gouvernement s'il ne vient pas des peuples ; seulement il faut accommoder chacun d'eux aux nécessités et aux mœurs."

COURS DU DR. LARUE.

CHIMIE AGRICOLE.

DRAINAGE.

(Suite.)

Il faut de l'humidité aux plantes ; mais, si on leur en donne en trop grande quantité, elles dépérissent tout aussi bien que si on ne leur en donne pas assez. Pour enlever aux plantes le surplus d'eau apporté par les pluies, etc., nous avons deux systèmes : le système des fossés ouverts et celui des fossés fermés. Les fossés ouverts doivent être bien faits ; c'est-à-dire qu'ils doivent être assez profonds, inclinés légèrement afin de permettre le facile écoulement de l'eau. L'écartement d'un sol au moyen de fossés fermés porte le nom de *drainage*. Le drainage peut se faire au moyen de tubes de grès, ou bien avec la pierre ou, enfin, avec le bois. Ces tubes sont disposés au fond des fossés de manière que leurs extrémités ne se fondent pas, afin de permettre à l'eau de pénétrer dans leur intérieur ; en même temps, on empêche la terre de pénétrer en trop grande quantité par cette ouverture, en appliquant dessus une tuile ou toute autre chose propre à cet objet. Ces tubes se trouvent à une distance variable suivant la nature du sol, si le sol est très-humide et la terre très-forte, on devra quelquefois les mettre à distance de vingt et même dix-huit pieds les uns des autres. Ces premiers tubes vont aboutir à d'autres qui portent le nom de *Drains Collecteurs* qui, à leur tour, vont tomber dans le *Drain Principal* : ce dernier se jette directement dans un fossé ouvert. On comprend qu'il faut que chacun de ces drains ait une pente légère, afin de faciliter l'écoulement ; et le fond du fossé ouvert devra se trouver un peu plus bas que le niveau du drain principal. Dans un pays comme le nôtre, le drainage au moyen de tubes de grès exige des précautions particulières : il faut que les drains se trouvent à une profondeur de deux pieds et demi à trois pieds, afin de les mettre à l'abri de la gelée qui les briserait. Ensuite ces drains auraient l'inconvénient de coûter assez cher, dans les endroits surtout qui sont éloignés des villes où on les fabrique. Eh ! bien ; le cultivateur a toujours à sa portée le moyen de suppléer aux tubes en grès par le drainage avec la pierre ou avec le bois. Seulement, il faut un peu plus de main d'œuvre : il faut faire les fossés un peu plus larges, mais aussi, comme il n'y a pas à craindre de gelée on n'a pas besoin de les faire aussi profonds.

Dans le drainage avec la pierre, on creuse les fossés, et l'on jette au fond de la pierre que l'on recouvre de terre, de manière à combler le fossé. On a un exemple de ce mode de drainage à la ferme modèle de Ste. Anne et le fonctionnement est parfait. De cette manière, le cultivateur utilise tout jusqu'aux rochers qu'il enlève de sur sa terre. Le drainage au moyen du bois peut se faire comme suit : creuser le fossé, puis, disposer au fond, à quatre ou cinq pouces de distance l'un de l'autre, deux sapins, à peu près d'égal grosseur du bas ; achever le canal avec une croûte placée au-dessus de ces deux sapins : si on comble ensuite le fossé, on a un système de drainage excellent et qui ne coûte pas cher. Bien entendu que pour quelqu'un qui n'aurait pas de sapin, une pièce de bois quelconque ferait tout aussi bien ; cependant, il faut choisir celui qui se pourrit le plus difficilement sous l'action de l'humidité. C'est là une objection que l'on a faite à ce système de drainage, on a dit que ces morceaux de bois se corrompaient très-vite et que ce serait toujours un affaire à recommencer. Cette objection est détruite par le fait que l'on trouve dans la terre, dans des endroits humides, des pièces de bois qui y ont été enfouies depuis trente ou quarante ans, et qui sont parfaitement conservées. Supposons, donc, que, après trente ans il faille renouveler les drains, le père par leur moyen aura peut-être fait produire assez la terre pour que les enfants aient le moyen de drainer avec les tubes de grès.

Le drainage a des avantages immenses : ainsi il permet l'écoulement facile de l'eau, chose dont on reconnaît bien les effets en printemps surtout : un terrain drainé peut être ensemencé quinze jours ou trois semaines avant celui qui ne l'est pas. Les plantes, dans un terrain drainé souffrent donc moins de la sécheresse, parce que le drainage favorise la capillarité de plus, le drainage a pour effet de maintenir la température du sol plus uniforme, parce que l'eau de pluie passant à travers le sol pour gagner les drains, laisse de son calorique au sol qui est souvent plus froid qu'elle, ou bien le refroidit si le sol est plus chaud qu'elle. On voit donc, que le drainage est une des premières choses dont un cultivateur doit s'occuper, surtout quand on peut, comme ici, le faire à bon marché.

Université-Laval, 23 décembre 1871.

TRAVAIL ARTISTIQUE.—M. Paul Cousin, l'un de nos plus habiles dessinateurs, vient de terminer et de placer au bureau de poste un tableau indiquant les heures de départ et d'arrivée des malles. C'est tout simplement un travail artistique, prodigieux dans toute la force du mot. Ce tableau est composé de trente-deux compartiments renfermant les annonces des principaux marchands de la ville, y compris le compartiment réservé au tableau des malles, qui occupe la partie centrale.

Ce tableau contient 8,000 et quelques cents lettres, toutes bien et duement dessinées par l'auteur. Il lui a fallu une dose de patience incommensurable. Il a mis quatre mois pour exécuter cet ouvrage colossal ; et à bien considérer, ce temps est très court. Le tout est dessiné de main de maître ; c'est régulier, net, élégant ; on dirait une magnifique gravure sur acier. Chaque annonce est ornée d'une vignette et parmi ces vignettes on remarque surtout le dessin de celles des annonces de M. C. Duquet, horloger, Grenier, marchand épicer, de l'*Opinion Publique*. L'écusson royal en haut du tableau est parfait.

Parmi les annonces on remarque surtout celles de MM. G. E. Desbarats, Vallerand, C. Duquet, McCallum, Bélanger & Gariépy, Ph. Brunette, etc.

Le cadre a été fait par M. Alfred Moisan, meublier-ébéniste résidant rue St. Olivier.

Outre son mérite artistique, ce tableau aura celui de rendre toujours de grands services au public, et nous ne pouvons que féliciter le maître des postes qui a eu l'excellente idée de le faire exécuter. Il ne pouvait non plus en confier l'exécution à de meilleures mains qu'à celles de M. Paul Cousin.—Événement du 14 décembre.